

L'Echo des Bois

27.08.2010

Circulation: 3500

Page: 9

l'écho des
BOIS

Des grumes au Mont des Arts

Superbe action concertée dont la concrétisation est toujours visible – jusqu'à la fin du mois de septembre – dans le centre de Bruxelles. Plus précisément au Mont des Arts, cime culturelle la plus arpentée à la fois par les habitants de la ville et les touristes, qui sont nombreux à cette époque-ci à visiter la capitale belge, siège des institutions de l'Union européenne et plusieurs autres organisations internationales.

C'est donc au Mont des Arts (il en a déjà été question dans notre dernière édition) que l'on peut toujours découvrir un mobilier urbain peu habituel, pour ne pas dire unique, en tout cas à un tel endroit, puisqu'il s'agit d'une belle... collection, une quarantaine, de Grumes hêtre disposées dans un ordonnancement et un encadrement quasi muséologiques à côté des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique : du Musée d'Art ancien, du Musée d'Art moderne de Bruxelles, du Musée Magritte, du Musée des Instruments de Musique, du Palais des Beaux-Arts, de la Bibliothèque royale de Belgique et de quelques autres joyaux du patrimoine belge.

C'est donc dans un tel cadre prestigieux que les visiteurs de ces lieux prestigieux ont découvert depuis le début du mois d'août et trouveront encore pendant un mois des grumes hêtre venues du Sud de la Belgique et qui racontent, elles, l'histoire du bois. Les 30 tonnes de bois de hêtre utilisées mesurent chacune de 2 à 4 mètres de long. Elles ont été prêtées par la Filière Bois-Forêt, désireuse d'attirer l'attention sur le bois, matériau renouvelable par excellence. Le bois, issu de forêts

wallonnes, a été abattu pour faire de la place et favoriser la croissance d'autres espèces et est labellisé PEFC, garantie d'une gestion forestière durable.

Au terme du projet du Mont des Arts, les grumes retourneront dans la filière bois, en l'occurrence chez Burgo Ardennes, à Harnoncourt-Virton, dont la contribution à cette opération de charme et de promotion du bois de nos forêts a été essentielle. A la fin de l'été, l'initiative sera évaluée et les conclusions serviront à réaménager définitivement le Mont des Arts. Le projet « Vivre le Mont des Arts » a été réalisé grâce au soutien de la **Filière Bois** et en partenariat avec l'IBGE (Institution Bruxellois pour la Gestion de l'Envi-



ronnement), la Région de Bruxelles-Capitale, la Ville de Bruxelles, l'ING et la fondation Bernheim.

La Filière Bois-Forêt

Plusieurs associations du secteur de la foresterie et du bois ont travaillé main dans la main pour donner au bois une place de choix cet été dans la capitale. Une quarantaine de grumes ornent ainsi le Mont des Arts et la place Royale. Elles relatent, via des banderoles, l'histoire du Mont des Arts et de ses musées, mais également celle de nos forêts et du bois.

Le bois est le matériau renouvelable par excellence, rap-



pelle la documentation mise à disposition du public et le secteur du bois en encourage fortement l'utilisation. De plus, le bois emmagasine en permanence du CO₂, et permet des économies d'énergie considérables s'il est utilisé dans les habitations.

Toutes les grumes installées au Mont des Arts sont livrées par l'entreprise ardennaise Burgo Ardennes et sont labellisées PEFC.

Ce label international garantit une gestion durable de la forêt, respectueuse de ses aspects écologiques, sociaux et économiques. Le label PEFC garantit ainsi l'avenir de nos forêts.

Les troncs de hêtre issus de forêts wallonnes installés au Mont des Arts ont un diamètre d'un demi-mètre environ. Ils ont été obtenus par éclaircie, explique-t-on aux visiteurs : ils ont été abattus pour faire de la place et favoriser la croissance d'autres arbres. Après l'été, ils retourneront dans la filière bois pour transformation. Cette essence de bois résistante, le hêtre, dure et sans écharde est facile à transformer pour de nombreuses applications en intérieur. Et de citer par exemple les escaliers, les parquets et planchers, les chaises et autres meubles, ainsi que de petits objets usuels.

La filière bois, composée de propriétaires forestiers, d'exploitants forestiers, de scieries, de transformateurs du bois, de négociants en bois, d'importateurs de bois et de l'industrie du meuble et de la pâte à papier, emploie plus de 38.000 personnes en Belgique et plus de 3 millions de personnes dans les 27 pays de l'UE.

Les partenaires de la Filière Forêt - Bois

L'Union Nationale des Entreprises du Bois du Bois (UNEBO) est née de l'objectif de la Fédération Nationale des Négociants en Bois (FNN) et de la Fédération Belge des Exploitants Forestiers et des Marchands de Bois (FEDEMAR) de tenter de regrouper les fédérations de la filière belge du bois au sein d'une seule structure. Actuellement, cette Union fédère donc les secteurs de l'exploitation forestière et du négoce de bois.



Le secteur de l'exploitation forestière englobe les activités de récolte de bois : achat des bois sur pied, abattage, ébranchage, façonnage, débardage et transport et de commercialisation des bois ronds vers les unités de transformation du bois.

Le secteur du négoce de bois concerne le commerce en gros ou en détail de bois, de panneaux de toute composition et origine et de produits finis ou semi-finis en bois ou à base de bois, comme les parquets, lambris, la menuiserie intérieure et extérieure.

Fedustria représente les entreprises de l'industrie textile, du bois et de l'ameublement. Ces secteurs procurent en Belgique environ 50.000 emplois

dans 2.430 entreprises et génèrent un chiffre d'affaires de 10,5 milliards d'euros. Soit, un secteur parmi les plus importants de l'industrie en Belgique.

La mission de l'asbl **Hout Info Bois** est de promouvoir et d'informer sur le bois, la construction et les espèces utilisées. Les architectes, les professionnels du bois ainsi que le grand public qui souhaitent des informations techniques ou générales sur le bois et son utilisation constituent son public cible.

La **Société Royale Forestière de Belgique** (SRFB) est en charge de tous les aspects relevant de la science et de la technique forestière et de leur vulgarisation. Elle a également pour vocation d'être le lieu de rencontre entre les administrations forestières, les milieux académiques, les propriétaires forestiers privés et publics, les différents maillons de la filière bois.

L'asbl **PEFC Belgium** a pour mission de promouvoir, coordonner et superviser les activités du PEFC en Belgique. PEFC, le système de certification forestière le plus répandu au monde, agit et garantit une gestion socialement bénéfique, respectueuse de l'environnement et viable économiquement. Le label PEFC se trouve sur des produits bois et papier.

